



# L'écho du CSE DTSI

#### L'équipe CGT au CSE DTSI

#### titulaires:

Sylvie Amisse (DISU)
Géraldine Candidda (UPR SE)
Laïla Chatraoui-Mouchrih (DSI)
Rémy Chiménes (DSI)
Joël Conte (DISU)
Noël Dreano (UPR IdF)
Nathalie Gomes (DERS)
Fabrice Lebrun (UPR SO)

#### suppléants:

Nora Barcham (DIF)
Laurent Bouix (DERS)
Elisabeth Guibert (DESI)
Zakaria Koumi (DERS)
Danièle Le Honsec (DSI)
Arsène Schnell (DISU)

<u>représentant syndical</u>: Philippe Lafrance (DESI)



### Edito: alertez les bébés

Sur l'intranet, il y a une présentation des résultats 2020 qui sont très bons, particulièrement dans le contexte actuel. Pourtant, le financier d'Orange y indique que face aux autres "telcos", Orange, bien que très bénéficiaire, souffre de coûts trop importants.

On voit d'où viennent les plans d'économie, dont ScaleUp.

Quelle ne fut pas la surprise des élus du CSE DTSI de voir apparaître un point sur le financement de places pré-réservées en crèches. Une fois clarifiée l'explication confuse de la direction, on a compris que c'est Orange qui va les payer. Ouf, car à pas loin de 15 000 € par berceau, une part importante du budget ASC (Activités Sociales et Culturelles) y serait passée.

Mais s'il y a une convention

avec le CSE, nous sommes prêts à parier que la direction va avoir l'idée que les CSE payent à sa place. Après tout, en CE DTSI on avait entendu plusieurs fois la direction dire que ce serait les CE qui s'occuperaient des services de conciergerie des nouveaux projets immobiliers.

La CGT est vigilante pour que l'entreprise n'ampute pas les ASC des CSE pour des dépenses qui lui incombent.



#### DTSI Demain avance dans l'ombre...

La réunion d'avril a vu l'ouverture de la procédure d'information du CSE DTSI. Qu'y a-t-on appris ? A la fois beaucoup et pas grand-chose.

Beaucoup car le dossier est important très technique. On voit que la direction a beaucoup travaillé sur le sujet. Pas grand-chose car les informations ne sont pas suffisantes et ne nous permettent pas, comme la majorité des salariés, de nous projeter dans la future organisation.

Contrairement aux idées reçues, à la CGT on n'est pas à priori contre les réorganisations, ce qui compte c'est l'emploi, les conditions de travail, le sens de ce travail.

C'est la présentation des "matrices de passage" au CSE de fin mai qui nous donnera une meilleure idée.

Comme beaucoup de salariés, nous nous posons des questions, Orange est dans une logique de recherche forte de gains de productivité, de suppressions d'emplois, d'économies.

Quel emploi chacun-e va occuper demain? Est-ce que cette réorganisation ne sera pas une opportunité pour la direction d'organiser autrement la sous-traitance? A la CGT nous nous posons aussi ces questions et nous irons informer largement les salariés.

Le dossier TowerCo entre dans la phase de consultation du CSEE DTSI, en ouverture de ce point Orange a une fois de plus fait preuve d'une grande fourberie en nous donnant lors de l'ouverture du point de nouveaux documents concernant 51 postes proposés au reclassement des 98 salariés impactés par le projet et qui souhaiteraient rester au sein d'Orange. Ces documents sont une projection des postes à maintenir coté Orange pour mener à bien l'activité courante alors pourquoi nous les donner si tardivement ? Pourquoi ces cachoteries?

La société SEXTANT mandatée pour réaliser une expertise sur ce dossier n'a fait que confirmer les craintes de la CGT, en nous dressant un rapport glaçant faisant état:

- que pour 49% des répondants la charge actuel de travail est trop importante et il n'est pas prévu d'embauche d'ici 2023 sur la Towerco alors que la charge d'activité est amenée à progresser,
- que les salariés doivent se positionner sur une base insuffisante pour pourvoir dire que c'est en toute connaissance de cause comme la visibilité sur la localisation géographique des postes sur la nouvelle filiale,
- que la phase de négo sur les mesures spécifiques intervient après la consultation du CSEC et CSEE,
- que les entretiens n'ont pas intégré une visibilité très forte sur les postes et le détail de ceux disponibles au reclassement chez Orange SA.

Le cabinet souligne aussi la possibilité de perte du statut cadre pour les salariés Dbis. Il précise que les GPP n'ont pas été efficaces et n'ont servi qu'à relayer les questions.

## Orange Village « le grand chantier »

C'est parti pour 2 ans et demi à 3 ans de travaux à Orange Village, quel en est le but? Regrouper les salariés dans les bâtiments A,B,C,D et E et abandonner le bâtiment F. Pour mettre en place cette opération il est nécessaire de déplacer les salariés, par vague de 600 sur des zones temporaires à Orange Garden (le temps des travaux par bâtiment, environ 3 à 4 mois)

La fin du bâtiment F, c'est la disparition de l'immeuble historique du site, l'un des bâtiments où il y a le plus de salariés. C'est la fin du restaurant et de l'atelier, sans connaître d'éventuels remplacements.

Ce grand chantier va bouleverser les équipes, les condi-

Le cabinet d'expert arrive au constat:

- qu'un transfert dans de meilleures conditions aurait pu être fait si une étude plus poussée de chaque poste impacté avait été faite, car pour certains les modifications sont si importantes qu'elles peuvent mener à la suppression du poste.
- que si il y a des licenciements pour refus de poste, ils sont critiquables car à l'égard du droit actuel cela relèverait plutôt du motif économique. Voilà le mot est lâché PSE: Plan de Sauvegarde de l'Emploi!

Pour la CGT tout cela va engendrer de la souffrance et du mal être chez les salariés, au 20 avril la direction nous faisait déjà état que sur 6 entretiens réalisés chez des salariés de plus de 60 ans, 3 avaient pris l'option de partir en retraite! Pire la direction nous avouera attendre beaucoup des prochaines négociations sur le TPS qu'elle souhaite voir aboutir pour le début de l'été afin d'offrir une autre porte de sortie à certains salariés! Une autre porte de sortie que celle des licenciements?

Dans ces conditions c'est simple la CGT est contre ce projet destructeur pour l'entreprise et ses salariés.



tions de travail sur le site d'Arcueil, sans compter les inconvénients du chantier pendant plus de deux ans, ces divers déménagements vont perturber la vie des salariés.

Le tout pour mieux économiser, vous aurez compris!



